

Ces mesures devront comporter d'importants engagements de fond sur la libéralisation des services, dont les services financiers. Elles devront également permettre une réduction importante ainsi que l'harmonisation et la suppression des entraves tarifaires et non tarifaires qui touchent toutes les grandes catégories de biens — soit les produits manufacturés, les ressources naturelles et les produits agricoles.

Seul l'élargissement de l'accès aux marchés peut ouvrir des débouchés en matière de commerce et d'investissement susceptibles de stimuler une croissance économique durable et d'accroître notre capacité concurrentielle. Un tel programme incitera le secteur privé à appuyer la réforme du système du GATT. Il nous permettra aussi de nous assurer de la compatibilité des accords commerciaux régionaux et multilatéraux, favorisant la mise au point de politiques commerciales plus ouvertes sur l'extérieur.

Tout en prenant une part active à l'Uruguay Round, le Canada a conclu un accord de libre-échange avec les États-Unis et a négocié l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avec la conviction que le régionalisme et le multilatéralisme ouverts étaient en quelque sorte les deux côtés de la même médaille. Les deux accords prévoient la réduction des obstacles entre les trois signataires sans ériger d'entrave supplémentaire à l'égard de nos autres partenaires. Loin de constituer un bloc commercial, l'ALENA est plutôt la clef de voûte d'une économie nord-américaine plus dynamique et d'un système d'échanges multilatéraux revalorisé.

Nous devons tous être prêts à nous atteler à la tâche. Les problèmes soulevés par le projet d'Acte final devront être réglés à l'automne, avec le moins de changements possibles, dans le contexte d'une entente globale et équilibrée à l'issue de l'Uruguay Round. L'Organisation multilatérale du commerce, parrainée par le Canada, qu'il est proposé de mettre sur pied aidera à assurer la mise en application efficace et cohérente des nouveaux arrangements commerciaux.

Monsieur le président, nous devons achever le Round si nous voulons maintenir la crédibilité de nos efforts. L'achèvement des négociations nous permettra de régler de nouvelles questions. Il n'existe pas de statu quo en matière de politique commerciale. Notre impuissance à trouver des solutions multilatérales aux problèmes qui commencent à voir le jour, ne peut qu'accroître la tentation d'en formuler hors du cadre de ce système.

L'OCDE est bien placée pour nous aider à mieux comprendre les questions intersectorielles en cause. La concurrence et l'investissement constituent de bons exemples. Le Canada a instamment prié l'OCDE d'effectuer une analyse exhaustive des grandes questions relatives aux instruments d'investissement. Ce travail doit tenir compte de la complexité du domaine. Nous